

s'y multiplie ; une relique de Saint y fait des prodiges ; c'est un lieu de pèlerinage. Dieu veut de préférence à d'autres endroits, y manifester ses attributs ; il y veut agir plus qu'ailleurs.

Aussi le chrétien qui veut obtenir de Dieu des biens temporels qui l'aideront à pratiquer la vertu, qui veut éviter un malheur, réussir dans une entreprise difficile, ou raviver son âme aux sources vivifiantes de la grâce, se dirige-t-il de préférence vers ces endroits bénis. Sa prière y est plus fervente : il s'y sent plus près de Dieu. Il est si facile d'être recueilli dans ce Sanctuaire où des milliers de pèlerins sont venus s'agenouiller pieusement, où tant de grâces ont été obtenues. Et puis la foule est là priant et la ferveur se communique de l'unir à l'autre. Bref la prière y est plus puissante. Elle obtient et l'on s'en retourne soulagé, reconnaissant, *charge de biens*. Car dans un sanctuaire de sainte Anne, la vertu miraculeuse des prières de cette grande Sainte et l'éclat de ses mérites sont un trésor de richesses spirituelles, et en vertu de la communion des Saints, ce trésor s'est augmenté de tout ce que la piété des âges y a accumulé d'actions méritoires devant Dieu. C'est de ce trésor de richesses spirituelles que bénéficie le pèlerin.

Venez donc chers pèlerins recueillir votre part de ces biens. Votre pèlerinage au Sanctuaire de Sainte Anne sera un acte public de religion, qui à lui seul vaudra beaucoup à vous et à des milliers de personnes, à qui il dira hautement votre dévotion à sainte Anne et la vivacité de votre foi et de votre espérance en Dieu.

\* \*  
\*

Par nomination de Sa Grandeur Mgr. l'Evêque, le Rév. M. R. Sasseville, vicire de Maria, est vicaire à Sainte-Anne de la Pointe-au-Père pour la saison des pèlerinages.